

Termes de référence

Appel à consultation

Elaboration d'un état des lieux sur la formation des intervenants en matière de justice pour enfants au Maroc

Mission	<p>Elaboration d'un état des lieux sur la formation des intervenants en matière de justice pour enfants au Maroc.</p> <p>Groupes ciblés par l'étude</p> <p>La consultation visera les groupes de métiers suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le personnel judiciaire : magistrats, procureurs, chefs de secrétariat des greffes • Les officiers de police judiciaire (Sûreté nationale et Gendarmerie Royale) • Les avocats • Les éducateurs • Les délégués de liberté surveillée • Les assistants sociaux des différents secteurs concernés par la justice des enfants • Les agents de l'administration pénitentiaire dont les assistants sociaux et psychologues
Type de contrat	Contrat de service institutionnel ou contrat individuel / national ou international
Durée de la mission	120 jours ouvrables (avec dernier livrable au 31 avril 2019)
Date de début souhaité	Novembre 2018
Date limite pour les propositions	31 octobre 2018 avant minuit (GMT)
Processus de sélection	Appel à consultation nationale ou internationale

Table of Contents

1	CONTEXTE DE LA CONSULTATION	3
2	CONTENU DE LA CONSULTATION.....	3
2.1	Objectifs de la consultation	3
2.2	Champ géographique de l'étude	3
2.3	Groupes ciblés par l'étude.....	4
3	PARTIES PRENANTES ET UTILISATEURS DES RESULTATS DE L'ETUDE	4
3.1	Utilisateurs des résultats de l'étude.....	4
3.2	Parties prenantes à l'étude	4
4	LIVRABLES ATTENDUS ET CALENDRIER PREVISIONNEL DE FACTURATION	4
5	Profil recherché du/de la consultant(e) ou du Bureau d'étude	5
6	DOSSIER DE CANDIDATURE	6
	Offre technique :	6
	Offre Financière :	6
7	CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES.....	6
o	Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)	6
o	Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)	7
o	Evaluation Finale de l'offre globale	7
8	PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS	7

1 CONTEXTE DE LA CONSULTATION

En 2008, l'UNICEF avait commandité une consultation sur l'enseignement des droits de l'enfant dans les instituts de police, de gendarmerie et de justice.

Dix ans plus tard, les partenaires du projet « HIMAYA, Pour un accès des enfants à une justice adaptée et respectueuse de leurs droits », mis en œuvre à travers une convention de partenariat signée entre l'Union européenne et l'UNICEF au Maroc, avec le Ministère de la Justice en tant que chef de file, souhaitent mettre à jour et compléter cette étude par un état des lieux des curricula et de l'offre de formation initiale et continue des intervenants du système judiciaire au Maroc sur la thématique du droit des enfants.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la Charte de la réforme du système judiciaire du Maroc adoptée en 2013 et dont un des objectifs est de « Développer les capacités institutionnelles du système judiciaire » (objectif 2). Ladite Charte a également pour objectif d'« accroître le niveau et l'efficacité de la formation de base et de la formation spécialisée pour les membres de professions judiciaires et juridiques » (sous-objectif 3) et recommande de pallier « l'absence d'une stratégie claire et intégrée de formation et de qualification pour toutes les composantes du système judiciaire ».

Les formations prodiguées aux intervenants du système judiciaire sur cette thématique au cours des dernières années avec le soutien de l'UNICEF ou dans le cadre de la coopération multilatérale ou bilatérale ont été nombreuses et variées en particulier dans le cadre de la formation continue.

L'état des lieux des formations a pour objectif premier d'examiner de manière détaillée la formation existante, d'analyser sa cohérence, ses qualités et ses manques pour valoriser le travail mené jusqu'à ce jour, de développer des stratégies de formations en s'alignant sur les normes et standards internationaux applicables à la justice pour enfants.

2 CONTENU DE LA CONSULTATION

2.1 Objectifs de la consultation

Cette étude a pour objectifs :

1. D'analyser la formation initiale et continue des intervenants de la justice pour enfants au Maroc, en particulier pour les professionnels qui travaillent avec les enfants en conflit avec la loi, les enfants victimes et témoins, les enfants en situation difficile et les enfants concernés par des procédures civiles ;
2. De développer des stratégies de formation et ;
3. D'identifier des pistes d'amélioration, de pérennisation et de financement ;

Cette étude portera aussi bien sur le volet pénal que sur le volet civil.

Le/la consultant(e) ou le Bureau d'étude travaillera de manière étroite avec le Ministère de la Justice et la section Protection de l'Enfance de l'UNICEF.

2.2 Champ géographique de l'étude

L'étude sera menée au niveau national et concernera notamment les instituts suivants :

1. L'Institut supérieur de la Magistrature (ISM) - Rabat
2. L'Institut Royal de Formation des Cadres de la Jeunesse et des Sports (IRFCJS) - Rabat
3. L'Institut National d'Action Sociale (INAS) - Tanger
4. L'Institut Royal de Police (IRP) – Rabat
5. Les écoles de formation des avocats

6. L'Ecole Royale des Officiers de la Gendarmerie Royale (EROGR) et les centres de formation de la Gendarmerie Royale - Rabat
7. L'Institut National de Formation des Cadres de la Délégation Générale à l'Administration Pénitentiaire et la Réinsertion des Détenus (INFC-DGAPR) - Rabat
8. Les Universités qui délivrent des licences et master professionnels en lien avec la justice des enfants

2.3 Groupes ciblés par l'étude

La consultation visera les groupes de métiers suivants :

- Le personnel judiciaire : magistrats, procureurs, chefs de secrétariat des greffes
- Les officiers de police judiciaire (Sûreté nationale et Gendarmerie Royale)
- Les avocats
- Les éducateurs
- Les délégués de liberté surveillée
- Les assistants sociaux des différents secteurs concernés par la justice des enfants
- Les agents de l'administration pénitentiaire dont les assistants sociaux et psychologues

3 PARTIES PRENANTES ET UTILISATEURS DES RESULTATS DE L'ETUDE

3.1 Utilisateurs des résultats de l'étude

Les utilisateurs directs de l'étude seront principalement les Instituts de Formation précités. Les bénéficiaires ultimes seront les enfants en contact avec la loi.

Les résultats de l'état des lieux serviront de base à la restructuration ou la mise à jour des programmes de formation initiale et continue des intervenants de la justice pour enfants, ainsi qu'à l'élaboration des modules de formation intégrant les normes et standards internationaux de la justice pour enfants.

3.2 Parties prenantes à l'étude

Les parties prenantes de l'étude sont : le/la consultant/e ou le Bureau d'étude, le Ministère de la Justice, l'UNICEF et le comité constitué pour le suivi de l'état des lieux.

Rôle et responsabilité du consultant/bureau d'étude : Le/la consultant/e ou le Bureau d'étude sera responsable de la préparation des livrables attendus jusqu'à la production du rapport final. Il/elle sera le/la garant(e) de la qualité des différents livrables de la consultation. Il/elle devra travailler de manière étroite avec le Ministère de la Justice et la section Protection de l'enfance de l'UNICEF.

Rôle et responsabilités du Ministère de la Justice : Le Ministère de la Justice facilitera les rencontres et visites de terrain du/de la consultant(e) et mettra à disposition les informations nécessaires pour que le travail puisse être réalisé dans les meilleures conditions.

Rôle et responsabilités de l'UNICEF : L'UNICEF accompagnera le/la consultant(e) ou le bureau d'étude et assurera un appui technique à la réalisation de l'étude. L'UNICEF assurera la mobilisation des acteurs et mettra à la disposition du consultant/bureau d'étude les informations et ressources en sa possession sur la thématique.

Rôle et responsabilités du comité de suivi de l'étude : Un comité de suivi sera mis en place pour le suivi et l'assurance qualité de cette étude. Il examinera et validera les livrables de la consultation.

4 LIVRABLES ATTENDUS ET CALENDRIER PREVISIONNEL DE FACTURATION

La charge estimée de cette consultation est de cent vingt (120) jours d'expertise étalés sur une période de quatre (4) mois calendaires.

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle **après la réception et la validation finale des livrables par le comité de suivi** selon le calendrier de facturation suivant :

Activités et livrables	Délais prévisionnels	% de paiement
Date de démarrage souhaitée	Novembre 2018	
Livrable 1 : Plan de travail détaillé avec échéancier (en FR et AR)	15 jours	10%
Livrable 2 : Présentation du plan prévisionnel et détaillé de l'état des lieux + premier rapport de synthèse de la phase de terrain (en FR ou AR)	40 jours	30%
Livrable 3 : Le Projet de rapport de 60 pages maximum comprenant : (en FR ou AR) <ul style="list-style-type: none"> - L'analyse de l'offre de formation initiale et de formation continue - La synthèse de l'offre de formation initiale et de formation continue en français, présentant de manière synthétique les forces et faiblesses de ces formations, de préférence sous forme de tableau - Des recommandations pour l'amélioration de l'offre de formation, dont sa cohérence le cas échéant. - Le rapport final de synthèse de la phase de terrain 	50 jours	30%
Livrable 4 : Rapport final de l'état des lieux de 80 pages maximum (en FR ou AR) + Présentation Powerpoint des résultats de l'état des lieux (en FR et AR) + Résumé exécutif des résultats de l'état des lieux (en FR, AR et EN)	15 jours	30%
TOTAL	120 jours d'expertise	100%

Les livrables devront être en version électronique (format Word et/ou Excel).

Langues de travail : Les langues de travail seront le français et l'arabe pour les ateliers, les outils de collecte données, les réunions de travail et les rapports. Le résumé de l'étude devra être disponible en arabe et en français.

5 PROFIL RECHERCHE DU/DE LA CONSULTANT(E) OU DU BUREAU D'ETUDE

Le/La consultant(e) / bureau d'études devra répondre aux conditions suivantes :

- disposer d'une formation postuniversitaire de niveau *master* dans le domaine du droit, en particulier du droit civil ou du droit international
- être familier avec les dernières études et recherches liées, aux niveaux national et international
- disposer d'au moins cinq (5) années d'expérience professionnelle dans un domaine en lien avec le thème de la présente étude.
- démontrer de solides capacités rédactionnelles pour l'élaboration d'études et d'analyses juridiques
- parler couramment l'arabe, le français ou l'anglais, avoir de très bonnes capacités rédactionnelles en arabe, en français ou en anglais. A défaut de connaissance de l'arabe, pouvoir constituer une équipe comprenant un juriste arabophone doté d'une formation postuniversitaire ou d'expérience professionnelle similaire sera un atout.

Pour mener à bien l'étude, le/la consultant(e) individuel pourra être assisté de consultants ou d'assistants de recherche qui exécutera les travaux sous sa responsabilité.

6 DOSSIER DE CANDIDATURE

Cette consultation est une consultation nationale ou internationale. Elle est ouverte aux consultants ou bureaux d'étude résidents au Maroc ou à l'étranger.

Les consultant(e)s / bureau d'études devront inclure dans le dossier de candidature une offre technique et une offre financière.

Offre technique :

L'offre technique doit comprendre impérativement et explicitement comprendre les parties suivantes :

1. Une note méthodologique en français de 5 pages maximum et un calendrier proposé pour la réalisation de l'étude avec livrable 4 au plus tard le 31 avril 2019.
2. Les curriculum vitae du consultant principal candidat à la présente mise en concurrence et de son équipe,
3. Le formulaire P11 du consultant principal dûment complété, avec en annexe trois noms de références (le Formulaire P11 est disponible sur le site UNICEF: http://www.unicef.org/about/employ/files/Personal_History_Form_UN_P_11_-NICEF_version.doc)
4. Une fiche descriptive de la structure juridique (pour les bureaux d'études)
5. Une fiche de présentation des moyens matériels et ressources humaines (pour les bureaux d'études)
6. Des références des études / enquêtes similaires dans le domaine juridique ou de la protection de l'enfant menées par les consultants/bureaux d'études

Offre Financière :

Le/la consultant(e)s / bureau d'études devra fournir une note financière détaillée incluant tous les frais (dont transport, hébergement, traduction, per diem) pour compléter l'ensemble du projet.

****Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable****

Le/la consultant(e) / bureau d'études sera recruté(e) sur la base d'un contrat de prestations de services conclut avec le bureau de l'UNICEF au Maroc.

7 CRITERES D'EVALUATION DES CANDIDATURES

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

○ Evaluation de l'offre technique (pondération de 80% de la note globale)

Un **score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l'issue de cette première étape.

Les candidats présélectionnés peuvent être invités à un entretien pour approfondir l'évaluation technique.

Le **score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

Evaluation technique (max. 100 points)		Max. points à attribuer
1	Réponse globale (15 Points)	
1,1	Exhaustivité de la réponse et de la compréhension des besoins de l'UNICEF	10

1,2	Concordance globale entre les exigences de termes de références et la proposition	5
2	Expérience globale du personnel clé et la capacité de compléter ce projet en temps opportun (50 Points)	
2,1	Profil et pertinence de l'expérience et des qualifications du consultant principal et de de l'équipe proposée	35
2,2	Expérience dans la conduite d'études et autres domaines connexes tel que décrit dans les termes de références	15
3	Méthodologie et Approche proposée (40 Points)	
3,1	Echéancier proposé	10
3,2	Note méthodologique	30
SCORE TECHNIQUE TOTAL		100

○ **Evaluation de l'offre financière (pondération de 20% de la note globale)**

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (**Om**) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra un **score financier (Sf)** de 100 points.

EVALUATION FINANCIERE (max. 100 points)	
Coût total estimé du contrat (incluant les frais de déplacement et toutes autres charges liées à la réalisation des prestations)	100
EVALUATION FINANCIERE - Total des Points	100

Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times Om/F$$

Om : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

○ **Evaluation Finale de l'offre globale**

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière: Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en un **score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

$$St = 80\% \text{ de la note globale}$$

$$Sf = 20\% \text{ de la note globale.}$$

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$Sg = (St \times 80\%) + (Sf \times 20\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

8 PROCEDURE POUR LA SOUMISSION DES PROPOSITIONS

Les soumissionnaires sont invités à soumettre leurs offres en format électronique **exclusivement** à l'adresse suivante : rabat@unicef.org, **au plus tard le 31 octobre 2018 avant Minuit (GMT)**, dernier délai de réception des offres.

La proposition financière doit être soumise dans un message distinct de la proposition technique. Les prix ou les taux ne doivent apparaître dans aucune autre partie de l'offre.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation, (**uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions**), doit être adressée à M. Benyounes Moh à l'adresse :

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Bureau du Maroc
13 bis, Rue Jaafar Essadik, Agdal, Rabat-Maroc
Téléphone 212 537 67 56 96
Télécopie 212 537 67 56 97
bmoh@unicef.org